



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES de
l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

N°32 Octobre 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT

Compagnons, chers amis,

Au moment où je prends à nouveau ma plume numérique, nous sommes dans la deuxième vague de chaleur, une vague exceptionnelle pour un mois de septembre. Celle du mois d'août a été beaucoup plus forte et j'espère que vous avez pu vous mettre au frais et que vous n'en avez pas trop souffert.

C'est toujours un grand plaisir d'écrire ce mot afin de venir vous montrer deux fois par an les actions de notre section. Vous allez voir que nos activités sont toujours nombreuses et ce bulletin n°32 les relate assez (particulièrement).

Comme vous le savez, 2023 est l'année du 60^e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite. En effet, par le décret du 3 décembre 1963, le **Général de GAULLE** créa le deuxième ordre national dont vous êtes les détenteurs avec cette belle médaille au ruban bleu que vous arboriez fièrement sur le côté gauche de votre poitrine. Notre section marquera l'événement avec une exposition qui aura lieu du 6 au 10 novembre à « La maison de ma Région » à Montauban. Nous vous y attendons avec impatience. Vous recevrez rapidement les informations de la part de notre secrétaire **Hanane GUEGAN** et de son adjointe **Myriam LAMARQUE**. Merci à elles d'être régulièrement mon relais vers vous. Mais depuis le dernier numéro, on ne peut pas dire que la situation économique, internationale se soit arrangée. En effet l'inflation, l'augmentation du prix des carburants impactent chacun d'entre nous dans notre vie quotidienne et dans notre pouvoir d'achat. Chacun d'entre nous peut rencontrer des doutes, des défis et chacun y répond à sa façon.

De plus, notre société semble aussi fragile avec les différents faits de société qui impactent le moral de tous et fait apparaître une grande morosité dans le pays.



La coupe du monde de rugby, qui vient de debuter va nous donner un peu de baume au cœur, pendant quelques jours.

Nous continuons à participer à toutes les cérémonies patriotiques auxquelles nous sommes conviés. Je remercie ainsi les porte-drapeaux qui sont toujours présents pour m'accompagner, même au pied levé pour rendre hommage à nos défunts lors de leur obsèques.

Je tiens toujours, à ce que la section de l'ANMONM82 rayonne sur le département et ce sera ainsi jusqu'à la fin de mon second mandat en mars 2025. Il faut donc continuer ainsi et je remercie les membres du comité pour leur action. Mais comme je l'ai déjà dit et je le répète, il faut du sang neuf et donc je fais appel à nouveau aux bonnes volontés. Venez nous rejoindre. L'ambiance est chaleureuse et amicale. Je veux aussi insister sur le fait que nous avons d'excellentes relations avec les autres associations patriotiques ce qui nous permet de mutualiser les différentes activités comme les voyages et activités communes. Le dernier voyage dans le Lot organisé par la SMLH82 a été un réel succès. Il faut savoir que depuis le début de l'année 2023, la section du Tarn-et-Garonne des Croix de Guerre et de la Valeur militaire a rejoint les 5 autres associations. Nos relations sont excellentes avec les autres associations comme la Médaille militaire, le Souvenir Français, les porte- drapeaux et bien d'autres encore. Merci à leurs présidents qui sont vraiment des amis.

Dans nos actions, nous avons nos relations avec nos plus anciens qui ne peuvent se déplacer pour participer à nos activités. C'est ainsi que notre compagnon **Michel GABACH** est chargé de rendre visite ou de prendre contact avec nos anciens et les personnes isolées. Je profite aussi de ce bulletin pour vous dire que si vous êtes dans la difficulté qu'elle soit financière, envie de parler ou autre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que nous puissions vous venir en aide. Nous profitons de ce numéro pour rappeler que certains d'entre vous sont en retard de leur cotisation. Ces personnes ont dû dernièrement recevoir une lettre de rappel. Donc, merci de faire le nécessaire afin que notre trésorier **Eugène COJAN** ne soit plus dans l'obligation de renvoyer un courrier. De plus, comme je l'ai dit dans des précédents numéros, notre trésorier est aussi le webmaster de notre section et il met régulièrement à jour le site internet. A ce titre, vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : https://anmonm.org/sections/o82_-_tarn_et_garonne. Vous y retrouverez la vie de notre section. J'insiste sur le fait que le rayonnement de notre association passe aussi par vous, chers compagnons, en assistant aux nombreuses cérémonies patriotiques dans vos villes ou villages.

Ce numéro 32 est encore très complet avec de nombreuses rubriques. Je vous souhaite de bien rentrer dans la période automnale et dans la saison hivernale qui va suivre rapidement. Continuez à prendre bien soin de vous et de votre famille. Sachez que nous sommes là pour vous aider et vous entourer. N'hésitez pas à me contacter ou les membres du comité en cas de besoin.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Adresse : Association Nationale des Membre de l'Ordre National du Mérite - Section de Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc ~ 82270 - Montpezat-de-Quercy

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
SOMMAIRE.....	3
IN MEMORIAM	4
Hommage à Madame Marie-Louise GARCIA de la part de mademoiselle Shana LEVI	7
Évocations personnelles en souvenir de la visite à Montauban du Général Jean-Louis GEORGELIN les 6 et 7 Décembre 2013.....	9
Une superbe assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM.....	12
Remise du prix de l'encouragement au civisme par l'ANMONM 82.....	14
Un concert inter associations de haut niveau	17
Une belle cérémonie pour le travail de mémoire de l'ANACR.....	19
Cérémonie de clôture du Service National Universel à Caylus.....	21
Une magnifique sortie culturelle dans le Lot.....	24
Les JSP de deux pôles de formation mis à l'honneur par l'Ordre National du Mérite.....	26
Le troisième forum de la citoyenneté au Lycée Capou.....	28
Participation au rallye de la citoyenneté au CIEC de Castelsarrasin.....	30
Vincent ROBERTI nouveau préfet de Tarn-et-Garonne.....	33
NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ONM en 2023.....	34
LA MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE	35
PROJET GAR-SI SAHEL Groupes d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention au Sahel, financé par l'Union européenne.....	38
Simone Veil : Fin de la déportation et le retour à Paris difficile (3 ^{ème} partie)..	40
Conseils de Vigilance.....	44
BOUTIQUE DE L'ANMONM 82	46
UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES	47

IN MEMORIAM

MEDECIN COLONEL YVES PIRAME



Le colonel **Yves PIRAME** est né le 11 mars 1929 à Tananarive dans une famille de militaires. Son arbre généalogique est à lui seul une illustration de la présence de la France dans le monde avec La Réunion par son père et Madagascar par sa grand-mère. S'il n'y a pas de déterminisme dans sa vie, on ne peut pas exclure que l'imprégnation familiale va conditionner sa vocation coloniale et militaire.

Après des études secondaires au Lycée Faidherbe de Saint-Louis du Sénégal, il est admis en 1948 à l'Ecole du Service de Santé Militaire de Lyon, détaché au Val de Grâce en 1950. Il termine son cursus universitaire par une licence en Psychologie obtenue à la Sorbonne en 1953. Le 11 juillet 1954, il devient Docteur en médecine de la faculté de Paris. Il est nommé à cette date médecin lieutenant des troupes coloniales pour prendre rang au 1^o janvier 1953. Il rejoint l'Ecole d'application du Pharo à Marseille le 1^o Janvier 1955.

C'est alors que commence véritablement sa carrière de médecin des troupes coloniales puisqu'il sert sous le képi rouge amarante à l'ancre d'or de 1955 à 1975 d'abord en brousse au Tchad, puis dans les hôpitaux de Ouagadougou, Nouméa, Yaoundé, Saïgon après avoir été reçu aux concours de l'assistantat en 1958 et du médicat en 1963.

Il franchit tous les grades du Service de Santé des Armées, Médecin-lieutenant en 1953, Médecin-capitaine en 1957, Médecin-commandant en 1964 Médecin-chef en 1970 et Médecin-colonel en 1975.

En 1976, il fait valoir ses droits à la retraite. Mais son engagement au service

des autres et de la médecine, n'est pas terminé pour autant. En effet, de 1977 à 1994 il dirige le centre médical des entreprises travaillant dans le monde entier et il assure notamment le suivi des expatriés et de leurs familles.

En 1978, il est élu secrétaire général du syndicat professionnel des anciens médecins des Armées exerçant la médecine libérale. En 1980, il participe comme membre fondateur à la création d'un comité d'information médicale.

En 1990, il devient président fondateur de l'Association des anciens et amis de l'Hôpital GRALL à Saïgon qui a été de 1860 à 1976 le fleuron de la médecine militaire française outre-mer.

Il ne faut pas oublier non plus son engagement dans la vie municipale de Moissac puisqu'il fut conseiller municipal de 1999 à 2001 sous le mandat de monsieur **Jean-Paul NUNZI**.

Enfin, il fut aussi ce qu'on appelle aujourd'hui un lanceur d'alerte. Il n'avait de cesse que d'intervenir sur les problèmes de santé. En 2022, il appelle à réagir dans la presse sur le problème des urgences de l'hôpital de Moissac. Pour répondre aux problèmes de désertification médicale, il appelle à la mobilisation des médecins retraités et il préconise même un retour au service militaire pour les étudiants en médecine.

Le Colonel PIRAME a ainsi donné près de 30 années au service de notre pays. Il a participé à la grande épopée des médecins coloniaux. Il fut un des acteurs de l'œuvre immense réalisée par ces médecins coloniaux dont la France n'a pas à rougir.

Ses états de service sont élogieux. Les services effectués au profit du Ministère des Colonies, de la Coopération, des DOM TOM et des Affaires Etrangères lui ont valu de hautes récompenses militaires : La croix de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur, la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, la Médaille d'honneur du service de santé des Armées, la médaille d'argent du ministère de la Santé et des décorations étrangères dont l'ordre national de la République de Haute Volta (Burkina Faso aujourd'hui)

Mais, il ne fut pas simplement qu'un médecin de terrain. Il a consacré du temps à la recherche scientifique car il a contribué notamment par ses publications à une meilleure connaissance des maladies tropicales. En reconnaissance de ses travaux, il fut admis à la Société de pathologie exotique de Paris en 1963 et il fut reçu comme membre titulaire à la Royale Society of Tropical Médecine et Hygiène de Londres en 1983.



Il a laissé aussi de bons souvenirs dans les pays où l'ont conduit ses différentes affectations de sa carrière coloniale. Preuve est faite avec la présence dans les bons et mauvais moments de sa vie des représentants des pays où il a servi, Evêque, prêtres africains, hommes politiques. Ces présences amicales témoignent de l'amitié suscitée et du dévouement qu'il a su manifester avec son épouse à chaque endroit où la Providence les a conduits.

Il fut un officier fier d'appartenir à une communauté particulière qui exige de ses membres un dévouement total. Il fut un officier colonial qui a écrit à l'automne de sa vie : « je veux vouer mes forces déclinantes à me faire le thuriféraire de la fierté coloniale ».

Il était aussi un chrétien engagé et un disciple missionnaire. Il a témoigné tout au long de sa vie de sa Foi. Pour lui « la vieillesse est la dernière ligne droite menant à l'heureux accomplissement de la vie reçue. » Paroles qu'il a prononcées à l'occasion de l'anniversaire de ses 88 ans.

Il faut aussi évoquer son engagement dans le scoutisme dès son plus jeune âge. Il y a fait l'apprentissage des valeurs telles que la solidarité, l'entraide et le respect. Ces valeurs seront les marqueurs de sa vie.

Il était membre et administrateur de la Société des membres de la Légion d'Honneur depuis 1976 et il en était le vice-président d'Honneur. Il était également membre de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite section du Tarn-et-Garonne.

Cher **Colonel PIRAME** Reposez en paix.

Article réalisé par le Lieutenant-colonel (H) Erick Lebrun d'après l'éloge funèbre prononcée par le Lieutenant-colonel (er) Philippe BON, le 11 mai 2023 à l'abbatiale de MOISSAC



Hommage à Madame Marie-Louise GARCIA de la part de mademoiselle Shana LEVI



« Madame la préfète de Tarn et Garonne
Monsieur le **Colonel DUDA**,
Monsieur le Sénateur, **Papa**
Monsieur le Président de l'Association
départementale des membres de l'Ordre
National du Mérite **Erick LEBRUN**,
Mesdames et Messieurs les membres
de l'ANMONM 82,
Mesdames et Messieurs.



Tout d'abord, je tiens à remercier très sincèrement, le Président **Érick LEBRUN** et l'ANMONM 82 pour ce prix de l'encouragement au civisme qui m'honore et m'oblige, mais de me permettre également d'honorer aujourd'hui avec vous la mémoire de Madame **Marie-Louise GARCIA**, cela revêt une grande importance pour moi.

Ce prix que vous venez de me remettre, je le lui dois.

En effet, depuis petite, **Marylou** occupe une place importante dans ma vie, c'est en très grande partie grâce à elle que j'ai pu avoir la chance de participer à cette transmission de la mémoire au travers de ces commémorations. Chaque année **Marylou** veillait à la participation de jeunes aux cérémonies.

Marylou était présidente d'associations tels que la Fédération Nationale des déportés, internés résistants et patriotes (FNDIRP),

L'Association nationales des anciens combattants de la Résistance section Tarn-et-Garonne,

Vice-Présidente de l'Union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre de Tarn-et-Garonne,

Secrétaire du comité départemental du prix de la Résistance et de la déportation 82,

Membre du conseil départemental de Tarn-et-Garonne pour les anciens combattants et victimes de guerre et pour la mémoire de la Nation.



Elle avait également eu l'honneur d'avoir été faite chevalier de l'**ordre de la légion d'honneur** et de l'**ordre national du mérite**.



Comme l'a si bien dit Madame **Chantal MAUCHET, Marie-Louise GARCIA** était une « *femme d'exception qui aura consacré de nombreuses années au profit du travail de mémoire et du monde combattant et patriotique en Tarn-et-Garonne* ».

Que ces actions et détermination servent d'exemple à nous tous, générations présentes mais aussi et surtout celles à venir. .

Le plus bel hommage que nous pouvons lui faire est de perpétuer ce pour quoi elle s'est battue durant tant d'années.

Merci d'avoir cru en cette jeunesse et d'avoir pris le temps de nous inculquer les valeurs liées à notre passé.

Merci du fond du cœur pour avoir été la gardienne du souvenir et de la mémoire

Aurevoir **Marylou**

Que votre âme repose en paix. »

Texte de mademoiselle Shana LEVI, lu lors de la remise de prix de l'encouragement au civisme le 18 mars 2023 dans les salons Villenouvelle à Montauban



**Évocations personnelles en
souvenir de la visite à Montauban
du Général Jean-Louis
GEORGELIN
les 6 et 7 Décembre 2013.**



L'Ordre National du Mérite ayant été instauré par le **Général de GAULLE** le 3 décembre 1963, Maître **Jacques GARRISSON**, président de l'ANMOM82 avait pris, de concert avec le Colonel **Bernard WIERZBINSKI**, président de la SMLH82, l'initiative de célébrer cet événement par la venue à Montauban du Chœur de la Garde Républicaine pour une représentation au théâtre Olympe de Gouges le 6 Décembre 2013 , avec l'aide de **Claude ROSIUS** et très probablement du **Général Jean-Pierre MOLINIÉ** qui avait commandé la Garde Républicaine.

Une invitation avait été lancée au Grand Chancelier de la Légion d'honneur et Chancelier de l'ordre national du Mérite, invitation à laquelle il avait répondu favorablement.



Faire venir 30 choristes, les loger, les nourrir, remplir le Théâtre Olympe de Gouges de 400 spectateurs payants avec les moyens limités de nos associations était une gageure, relevée grâce à

l'engagement de tous et aux subventions demandées et accordées par l'entremise efficace du Lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN**.

N'ayant pas vécu en France les 10 premières années du siècle, je n'avais aucune idée de qui incarnait le Grand Chancelier, haut personnage de l'État, 17^{ème} dans l'ordre protocolaire.

J'avais cependant entendu dire qu'il n'était pas commode et comme il avait souhaité au lendemain de la soirée à Olympe de Gouges recevoir à la préfecture l'ensemble des représentants des associations patriotiques dans la salle Jean Moulin, je pouvais craindre ses réactions aux questions posées, connaissant le ton direct et le souci de vérité à attendre de certains intervenants.

Le jour venu du 6 décembre, conduits à très vive allure dans la voiture préfectorale, nous fûmes introduits au salon réservé de l'aéroport de Blagnac, le Colonel (er) **Bernard WIERZBINSKI**, l'Adjudant-Chef (er) **Michel SIMONIN**, président de l'UD Médaille Militaire et moi-même.

Nous vîmes arriver à grands pas un homme de haute stature suivi de son aide de camp.

Ainsi que l'a dit le Président de la République dans son hommage au Général **GEORGELIN** aux Invalides, ce qui frappait était la voix, forte et multi tonale et le ton direct de ses propos.

Bref, ne nous attardant pas en civilités inutiles, nous partîmes vers les voitures. Le président **SIMONIN** aidé de sa canne, avait peine à nous suivre, ce que je me permis de faire remarquer au Grand Chancelier, qui s'apercevant de la situation prit soin avec délicatesse d'adapter son rythme à celui de notre ami.

Comme tous le reconnaissent maintenant, sous des dehors abrupts, le Général **GEORGELIN** avait un grand sens des autres. Le concert dirigé par le capitaine **Emilie FLEURY** se passa fort bien, ce dont je ne me souviens à vrai dire pas, ayant dû monter sur scène très ému pour accueillir les invités et les spectateurs en lieu et place de mon prédécesseur **Jacques GARRISSON** disparu au printemps. Ce dont je me souviens ce sont des remarques très tranchées et autres gracieusetés du général sur le style de certains airs du chœur.



A mon grand soulagement, la réunion du lendemain se passa fort bien. Le Grand Chancelier donna sa pleine mesure, mélange de style direct et de diplomatie, laissant s'exprimer pendant deux heures toutes les paroles et toutes les sensibilités réunies autour de la table et expliquant le rôle de la Grande Chancellerie dans le processus d'attribution des Ordres Nationaux, avant de passer au restaurant de l'Hôtel du Midi où un repas clôtura cette séquence.

Je dois dire que le général m'avait fait forte impression et qu'il me semblait que la dichotomie terrain vs bureau ne s'appliquait pas à lui, ce dont je trouvais confirmation dans son parcours : entrée à 10 ans à l'école militaire puis élève du Prytanée de La Flèche, puis Saint-Cyrien, parachutiste et commandant un régiment d'infanterie, il s'était spécialisé après un séjour à Fort Leavenworth au Texas dans ce qui avait fait la puissance de l'armée américaine lors de la seconde Guerre Mondiale, la logistique, la planification des ressources et les finances.

Après avoir occupé les fonctions de chef d'État-major particulier auprès du

Président Chirac, il avait occupé celles de Chef d'État-major des armées (CEMA) de 2006 à 2010 avant d'être nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

On comprend dès lors pourquoi le 16 Avril, le chef de l'État aux lendemains de l'incendie de Notre-Dame le convie à l'Élysée pour lui confier la mission de relever la Cathédrale de ses décombres et de la rouvrir au culte et à la visite en 5 ans.

Comme le dit la ministre de la Culture, « *reconstruire Notre-Dame était une mission de combat, parce que le chantier de Notre-Dame est un défi national qui fait battre le cœur des Français.* »

C'était aussi pour lui, catholique engagé, un acte de foi et une mission sacrée.

Tâche titanesque qu'il menait avec brio, fédérant les énergies et se battant pied à pied pour respecter le calendrier malgré la crise sanitaire.

Cette dernière mission avait fait du général **GEORGELIN** un personnage public. Il était devenu le symbole de cette tâche où son franc parler, son engagement, son désintéressement, son humour, joint à un grand sens politique l'ont rendu populaire et respecté même par ceux qui ont eu à s'affronter à lui.

Tous étaient présents autour de son cercueil aux invalides vendredi 25 Août : politiques, militaires, pompiers, donateurs, artisans et ouvriers du chantier, clergé pour entendre l'hommage très émouvant du Président de la République.

Je retiens le commentaire télévisé d'un de ses proches, militaire, qui recita les vers d'**Alfred de VIGNY** qui termine le poème « la mort du loup », vers que le Général aimait à déclamer :

**Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la vie où le Sort a voulu t'appeler,
Puis, après, comme moi, souffre, et meurs sans parler.**



Ainsi parlait le Général **Jean-Louis GEORGELIN** au pied du Mont Valier au soir du 18 Août 2023.

**M. Jean Marc DETAILLEUR
Président d'honneur
de l'ANMONM82**



Une superbe assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne de l'ANMONM



Le président de la section 82 de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre Nationale du Mérite) a convoqué les 150 membres pour assister à l'assemblée générale. La réunion a eu lieu le samedi 18 mars 2023 dans les Salons Villenouvelle (Hôtel Kyriad) de Montauban. Le président **Érick LEBRUN** a ouvert la réunion à 9h30. Il fit observer une minute de silence pour les compagnons décédés au cours de l'année 2023 et a rendu hommage aux militaires ainsi qu'aux policiers, gendarmes et pompiers tués dans l'exercice de leur fonction.

Après ce moment de recueillement le président **Érick LEBRUN** débuta l'assemblée générale en rappelant l'essence même de cette association et de ses valeurs. Dans son rapport moral, le président insista sur le faible nombre de Tarn-et-Garonnais nommés en 2022 au grade de chevalier de l'ONM et qui ont rejoint l'association puisqu'il se monte à zéro.

Dans son rapport d'activité, la secrétaire **Hanane GUÉGAN** a rappelé toutes les activités réalisées en 2022. Elle insista sur le fait que la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM a effectué de nombreuses sorties ainsi que plusieurs activités. Des actions envers les jeunes ont été organisées et l'association a toujours cherché à rester en contact avec les grands anciens.

Enfin, ce fut au tour d'**Eugène COJAN**, le trésorier de faire un point de situation pointu sur les finances. Il précise que le budget de cette année reste équilibré. Les différents bilans sont adoptés à l'unanimité.

Dans l'ordre du jour venait la réélection des membres du comité renouvelables ainsi madame **Myriam LAMARQUE** et messieurs **Bernard VALETTE** et **Michel GABACH** ont été réélus à l'unanimité. Il faut noter qu'au cours de cette phase du renouvellement du comité de section un adhérent, Monsieur **Edmond DOMINATI** s'est porté volontaire pour intégrer le bureau. Le président l'en remercia chaudement et lui souhaita la bienvenue. Il a donné rendez-vous au comité de section le 27 mars pour l'élection du bureau.

Après ces formalités nécessaires et importantes pour une association, le président accorda la pause indispensable pour tout le monde avant de passer à la deuxième partie de la réunion avec la remise du prix de l'encouragement au civisme afin de mettre à l'honneur 12 jeunes repérés dans le Tarn-et-Garonne et une remise de diplôme d'honneur. Le président également mis à l'honneur certaines personnes qui œuvrent pour l'association.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Remise du prix de l'encouragement au civisme par l'ANMONM 82

En 1997, M. **Robert DELBÈS** président de la section du Tarn-et-Garonne des médaillés du travail a créé ce prix au sein du département. Mais depuis 2019 ce prix a été transféré au sein de la section de l'ANMONM 82 présidée par M. **Erick LEBRUN**.

Le but de ce prix étant d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, et dans le civisme. Les jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaire, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale.

La promotion 2023 compte 11 lauréats (voir la liste ci-dessous). La remise de prix a eu lieu le 18 mars dans les Salons Villenouvelle (Hôtel Kyriad) de Montauban. Dans son allocution le président rappela que l'Ordre National du Mérite (ONM) a été créée le 3 décembre 1963, il y a 60 ans par le Général de Gaulle afin de récompenser les actes et les services distingués des personnes civiles et militaires qui le méritent.

Ce prix de l'encouragement au civisme est fait aussi pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en ce moment dans une période bien compliquée. Il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres. La devise de l'ONM est « **HONNEUR-SOLIDARITÉ-MÉMOIRE** » et elle fait apparaître ce qui lie les jeunes et les anciens.

Après ce mot d'introduction le président **Erick LEBRUN** procéda à la remise de prix.



Pour cette cérémonie, de nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes. C'est ainsi qu'ont participé à la remise des prix, monsieur **Maxime SAINT-GERMES**, directeur de l'ONAC/VG, de monsieur le sénateur **Pierre-Antoine LÉVI**, de madame **Brigitte BARÈGES** maire de Montauban accompagnée de monsieur **Robert INFANTI**. Il faut noter aussi la présence de madame **Catherine BOURDONCLE** représentant le président du conseil départemental, de monsieur **Patrice GARRIGUES** et de madame **Sabrina DELRIEU**, conseillers régionaux Occitanie, de monsieur le Colonel **Christophe DUDA**, commandant la base de défense de Montauban. Les maires des communes de Castelsarrasin, de Moissac, de Reyniès ainsi que le représentant du président des maires de Tarn-et-Garonne, avaient répondu favorablement à l'invitation.



Avant la remise proprement dite, un émouvant hommage à une éminente personne du département madame **Marie-Louise GARCIA** décédée le 4 octobre 2022 fut rendu par mademoiselle **Shana LÉVI**.

Après avoir mis à l'honneur les jeunes et donc les nouvelles forces vives de la Nation, il a remis des diplômes d'honneur à des adhérents de plus de 88 ans qui œuvrent au sein de l'association.

Au cours de cette cérémonie le président **Érick LEBRUN** a procédé à l'intronisation d'une jeune porte-drapeau **Emma PORÉE** qui s'est engagée à porter le drapeau de l'association aux cérémonies auxquelles elle serait conviée. Il est à noter que cette jeune fille a été lauréate du prix de l'encouragement au civisme en 2021. M **Robert DELBÈS** lui a remis la médaille de la reconnaissance des bienfaits.



À l'issue de la cérémonie, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix.

Dans l'ordre ont pris la parole **M. LÉVI, Madame BARÈGES, Madame BOURDONCLE, M. GARRIGUES** et pour conclure le **Colonel DUDA**.

Après la photo d'ensemble, tous ont pu se retrouver pour partager le verre de l'amitié et un excellent repas pour ceux qui avaient réservé. Une belle journée remplie de joie et d'émotion.



Lauréats du prix de l'encouragement au civisme promotion 2023

Daphné LEBRUN (Castelmayran), Shana LEVI (Montauban), DOLZAN Clément (La Bastide-Saint-Pierre), MONSAVOIR Arwen (Montech), JOSSET Thaïs (Castelsarrasin), LENGUIN Esteban (Montauban), NICOLAS Théana (Saint-Porquier), URVOIS Flavie(Montauban), BENYAHYA EL MORABITY Hajar (Moissac), MANZANO Hugo (Montauban), MOTHES Charline (Donzac).

**Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82**

Un concert inter associations de haut niveau

Le 24 octobre 2021 près de 300 personnes étaient venues dans la salle Laurier à Montech admirer la prestation d'une magnifique chorale, « **sur les ailes du chant** ».



Après une annulation en octobre 2022, il avait été décidé de programmer ce nouveau concert ce dimanche 14 mai après-midi, toujours à la salle Laurier de Montech qui était bien remplie grâce à l'initiative des conseils d'administration de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, des officiers de carrière en retraite et des officiers et sous-officiers de réserve du département. Mais cette année ils avaient voulu associer une deuxième chorale « le chœur des Piémontais ».

Le programme était différent, mêlant le français, l'italien et le piémontais, et tout aussi joyeux, pour le plus grand plaisir des mélomanes. Les deux chorales se sont produites successivement et ont chanté un chant commun « va pensiero ». Les choristes des deux ensembles vocaux étaient au mieux de leur forme. **Jean-Paulin MAYOLY** au top! et son homologue des Piémontais, **Gillian NOLHES**, au mieux de sa forme.

En 2021, cinq associations soutenaient cette manifestation et en 2023 une sixième association, l'association des « Croix de Guerre et de la valeur militaire » les a rejoints. Leurs présidents étaient tous présents cet après-midi ou représentés.

Bravo encore aux deux ensembles vocaux « sur les ailes du chant et le chœur des piémontais » qui ont permis aux personnes présentes de passer un excellent après-midi.



SMLH 82



ANMONM 82



CG-VM 82



ANOCR 82



AOR 82



ASOR 82



Le maître de cérémonie a remercié chaleureusement **Rosella**, qui a œuvré dans l'ombre pour que ce spectacle ait lieu dans d'excellentes conditions et il assure que ce n'était pas une mince affaire.

Un grand merci à Monsieur **Jacques MOIGNARD**, maire de Montech, pour sa présence mais aussi et surtout pour l'aide apportée dans la mise en place de ce concert.

En début de concert un programme a été distribué afin que chacun puisse suivre les différentes chansons interprétées par les deux chorales.

Cet après-midi de chant choral se termina dans une excellente ambiance, autour du verre de l'amitié offert par les six associations organisatrices.



Lieutenant-colonel (H) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Une belle cérémonie pour le travail de mémoire de l'ANACR



Malgré certaines difficultés d'organisation mais sous l'égide indestructible de **Monsieur Robert DELBÉS**, président de l'ANACR de Moissac cette année a eu lieu le dimanche 30 juillet, la cérémonie du souvenir de la stèle de Ventailac près de la commune de Fontanes (Lot). Cette cérémonie avait pour but de célébrer la Résistance et honorer dix résistants volontaires qui ont tant œuvré pour la libération du notre pays et de notre région. Cette résistance ce sont ces maquis telle la compagnie « Pierrot » qui au lendemain du débarquement a agi pour couper les lignes de la communication allemande et gêner la remontée des forces vers la Normandie.

C'est ainsi que les résistants de la 2331^{ème} compagnie ont mis leur vie en jeu pour stopper la colonne de SS Allemands. Aucune victime ne fut à déplorer parmi les résistants. Seul un agriculteur voisin qui gardait son troupeau fut témoin de cette embuscade. Repéré par les SS il reçut une rafale dans le dos après avoir chargé les victimes et blessés allemands. Transporté chez le docteur Vaysse à Castelnaud-Montratier il communiqua le nombre de 22 SS tués avant de succomber. C'est ce chiffre qui a été homologué.

En 2007 les initiateurs de la stèle lui ont rendu hommage en gravant à côté des noms des résistants celui de l'agriculteur : **Alexandre MARMIESSE**. **Paul TEULADE CABANES** est le dernier survivant de ce commando.

M. Robert DELBÉS a remercié toutes les personnalités présentes ainsi que les nombreux porte-drapeaux qui avaient fait le déplacement pour cette grande occasion. Il n'oublia pas le propriétaire des lieux **M. BERC** qui a bien voulu céder une partie de son terrain pour l'installation de la belle stèle.



Au cours de cette belle cérémonie certains ont reçu la médaille de la « reconnaissance et des bienfaits ». M. **Érick LEBRUN** président de l'ANMONM82 décora de cette médaille Monsieur **Franck ÉBELY** nouveau porteur-drapeau de l'ANMONM82, monsieur **Axel ZAAFOUR**, mademoiselle **Noélie JOUIN** également jeune porte drapeau de l'ANMONM82.

M. **Robert DELBÈS** recherche toujours une association ou une personne volontaire pour faire perdurer cette cérémonie et donc reprendre le flambeau. Une telle action ne peut pas et ne doit pas tomber dans l'oubli. Après cette intervention, ce fut au Colonel (er) **Hubert LAUDIER** de s'exprimer sur la résistance et sur le travail de mémoire que les anciens doivent transmettre à nos plus jeunes. Enfin en mémoire à ces résistants un dépôt de gerbe suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise clôturait ce moment rempli d'émotion.

Le pot de l'amitié sous un chêne centenaire scella cette belle manifestation, suivi d'un excellent repas à la « Grange du Levat ».

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année 2024, toujours le dernier dimanche du mois de juillet.



Le Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Cérémonie de clôture du Service National Universel à Caylus

La cérémonie de clôture du Service National Universel (SNU) de la promotion « **Louis SABATIER** » s'est tenue le dimanche 16 juillet au village de vacances « Bord de ciel » à Caylus qui accueillait, M. **PEZOUS** président de l'association des maires du Tarn-et-Garonne, M. **Vincent COUSI**, maire de Caylus, madame **Fabienne PERN SAVIGNAC**, le maire de Montricoux, madame **Marie-Claude BERLY**, 1^o adjoint au maire de Montauban, de M. le Lieutenant-colonel **Christophe MASSE** DMD adjoint, madame **Emma CAZES** conseillère d'éducation populaire et de la jeunesse de Tarn-et-Garonne et M. **Emmanuel FAUVEL** chef de projet service national universel. Il faut noter la présence des représentants départementaux des Ordres Nationaux et de la médaille militaire. En effet M. **Eugène COJAN** représentait la **Légion d'honneur**, M. **Henry DESSAUX** pour la **Médaille militaire** et M. **Erick LEBRUN** pour **l'ordre national du Mérite**

Il faut rappeler que le Service National Universel est un dispositif à destination des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Il s'articule en trois étapes :



☞ Un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire.

☞ Une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation.

☞ (Phase facultative) La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun.

Le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective et de dépaysement qui a pour objectif de créer des liens nouveaux entre les jeunes volontaires et de développer une culture de l'engagement. A Caylus près de 100 jeunes volontaires, venus des différents départements limitrophes du Tarn-et-Garonne ont participé à ce séjour de cohésion du 3 au 16 juillet 2023.

La cérémonie débuta à 18h00 avec le discours de M. **Romain MARTIN**, chef de centre qui annonça que cette cérémonie de clôture avait pour but de célébrer une expérience collective extraordinaire qui a permis de forger des liens indéfectibles entre chacun des participants et de l'encadrement. Elle a été marquée par l'engagement, les valeurs de la République, les émotions intenses mais aussi par une cohésion exceptionnelle. Cette cohésion est un ingrédient essentiel de cette réussite collective. Au cours de ce séjour, les jeunes ont réalisé un projet important consacré à **Louis SABATIER** résistant montalbanais et ils ont pu ainsi se plonger dans l'histoire et de comprendre les sacrifices et les valeurs qui ont animé ce héros de notre pays.



Il remercia toutes les personnes qui ont contribué à renforcer cette cohésion au sein du SNU. C'est ainsi qu'il remercia les prestataires et les partenaires qui ont soutenu ce programme et qui ont cru en la puissance de la jeunesse engagée. Il mit aussi à l'honneur les cadres de compagnies pour la coordination des équipes, les tuteurs piliers de ce séjour et particulièrement son adjointe madame **Laurence HÉRITIER**.

Il félicite tous les jeunes pour leur réussite et les a encouragés à conserver cette cohésion qui les a rendus si forts dans leur vie à venir. Que les liens qui ont été tissés dans le cadre du SNU continuent de grandir.

Mademoiselle **Clara LAURIOL** qui a été élue maire de leur séjour prit aussi la parole pour exprimer sa satisfaction pour cette élection et cette participation à ce magnifique séjour.

Au cours de cette cérémonie, les officiels qui ont pris la parole ont invité les jeunes volontaires à poursuivre dans cette voie pour développer et mettre en œuvre les notions de partage, de solidarité et de cohésion mises en avant tout au long de cette expérience collective.

A l'issue avait lieu la traditionnelle descente des couleurs. Puis ce fut la remise des diplômes remis par les autorités présentes à chaque responsable de maisonnée.



Après la cérémonie officielle, tous ont pu se retrouver afin d'assister à la restitution des projets en relation avec la vie de leur parrain **Louis SABATIER**. Il faut noter que la fiancée « **Yvette** » de ce grand résistant était présente et elle était très émue de se remémorer de beaux et de moins beaux souvenirs liés à cette période difficile pour elle.

Pour clôturer cette belle cérémonie tous ont pu se retrouver pour partager le verre de l'amitié.

Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Une magnifique sortie culturelle dans le Lot

Les conseils d'administration de six associations patriotiques, les sections départementales des membres de la **Légion d'honneur**, des membres de l'**Ordre national du Mérite**, l'association des **Croix de Guerre et de la Valeurs Militaires**, de l'**association nationale des officiers de carrière en retraite**, l'**association des officiers de réserve**, et l'**association des sous-officiers de réserve** avaient proposé à leurs adhérents une sortie culturelle d'une journée dans le Lot. Cette année, la **SMLH82** avait en charge l'organisation de cette journée importante pour les six associations.



C'est ainsi que près de 50 personnes se retrouvèrent le 14 mai de bonne heure et de bonne humeur sur le parking Eurythmie à Montauban. Le bus pris le chemin du Château de Cénevières, un joyau de la Renaissance en vallée du Lot à 6 km de Saint-Cirq-Lapopie. Au passage, le véhicule s'arrêta au niveau de Montpezat-de-Quercy pour récupérer deux participants. Au cours du voyage l'excellent guide **Bernard VALETTE** informait les adhérents sur les points particuliers que le convoi traversait. Tous au long de la visite du magnifique château du XII^{ème} siècle, l'un des propriétaires de la famille de **BRAQUILANGES**; transmettait sa passion pour ce bel édifice.



Après environ deux heures de visite le bus repris la route en direction de Tour de Faure pour une bonne dégustation de vins, de foie gras et pour un excellent déjeuner. Une fois bien repus les membres présents remontaient dans le véhicule afin de rejoindre le ponton à Bouziès. En effet le Lot étant calme et le soleil étant présent les 50 passagers montaient sur une gabare pour assister à une croisière commentée, celle des 7 merveilles, commentée entre Bouziès et Saint-Cirq-Lapopie. Pour certains c'était la première fois qu'ils franchissaient une écluse. Quel stress !!!



Après 1h20 de balade, et après avoir rejoint sain et sauf le ponton, la journée continuait avec une dernière visite, celle de la chèvrerie-fromagerie de la ferme de Létou. La propriétaire à

travers son discours a fait passer sa passion et son amour pour ses animaux qu'elle appelle ses « filles ». Cette visite se termina par une dégustation de bons fromages de chèvre avec l'appellation « Rocamadour »



Les visites s'achèvent et vers 18h30 le regroupement était sonné pour retrouver le chef-lieu du Tarn-et-Garonne, Montauban. C'est donc dans la soirée que les voyageurs sont arrivés au point de départ. Tous se séparèrent afin de retrouver leurs garnisons respectives. Merci aux organisateurs, le prochain voyage est déjà à l'étude pour une visite sur Colonges-la-Rouge (corrèze) à l'automne.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Les JSP de deux pôles de formation mis à l'honneur par l'Ordre National du Mérite

Le 16 juin avait lieu la 7^{ème} cérémonie de remise du comportement citoyen aux jeunes sapeurs-pompiers du Tarn-et-Garonne dans les locaux de la préfecture de Tarn-et-Garonne sous la présidence de M. **Vincent ROBERTI**, préfet. L'association des membres de l'ordre national du Mérite du Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (h) **Érick LEBRUN** en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 20 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du département, cette distinction afin de reconnaître leur engagement et marquer la fin de 4 années de formation.



Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot d'accueil de M. le préfet et l'intervention du président de la section de l'ANMONM 82, **Bernard VALETTE**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la

jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des CRACS : **C**itoyens, **R**esponsables, **A**ctifs, **C**ritiques et **S**olidaires. Au cours de la formation de JSP, et pour la première fois, les JSP ont eu une initiation aux ordres nationaux et à la Médaille militaire.



Debuta la deuxième phase où l'Adjudant-chef **Jean-Pierre ARILLA** responsable des JSP du pôle Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier a fait un exposé complet sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Célia et Quentin**) ont relaté leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Caporal **Thomas BAÏSE** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. Puis, la parole fut donnée à Madame **Aline CASTILLO**, maire de Corbarieu pour donner son sentiment en tant qu'élue sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.

Les deux pôles de formation récompensés sont ceux de Lavit-de-Lomagne et de Corbarieu ~ Monclar-de-Quercy ~ Villebrumier auxquels le président **Érick LEBRUN** remet un trophée à chacun. Ensuite ont été récompensés individuellement les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Chacun des JSP reçut des mains des autorités présentes leur diplôme du brevet national de JSP et le prix du comportement citoyen.



La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole. Le Lieutenant **François-Xavier ÉVRARD**, président de l'Union départementale des JSP, **M. Emmanuel CROS**, 1er vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 et monsieur **Vincent ROBERTI** préfet de Tarn-et-Garonne, ont pu exprimer leur admiration et leur satisfaction devant l'abnégation de ces jeunes. Ils ont souligné l'importance de l'engagement de ces jeunes et leur volonté d'agir là où l'individualisme est de plus en plus présent dans notre société. Ils font preuve **d'esprit citoyen** et de **civisme**.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants dans les jardins de la préfecture. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Le troisième forum de la citoyenneté au Lycée Capou.

Les élèves de 1^{re} SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires) au Lycée Agricole Capou de Montauban, organisaient le 13 avril, pour la troisième fois, un forum de la citoyenneté. Ils étaient accompagnés dans l'organisation de ce projet



par trois enseignants, **Isabelle CARDO**, **Cédric COMBES** et **Karine RODILLA**. Etant partenaire depuis trois ans avec le lycée Capou dans le cadre de prix de l'encouragement au civisme, l'ANMONM82 avait été sollicité pour être partenaire dans cette manifestation. C'est avec une grande joie que le comité de section avait décidé d'y participer.

Leur objectif était d'initier tous les apprenants de l'établissement aux différentes formes d'engagements possibles sur le territoire, de

susciter l'engagement et de valoriser ceux existants, tout en sensibilisant à la différence à travers le sport adapté.

Divers stands animés par les partenaires étaient regroupés par pôle. L'ANMONM82 avait mis en place un atelier sur l'ordre national du Mérite et son association. **Bernard VALETTE**, **Eugène COJAN** et **Erick LEBRUN** ont tenu cet atelier. De nombreux jeunes sont passés écouter la bonne parole de notre compagnon **Bernard**, passionné par son discours.



Sur le site, différents pôles étaient mis en place et notre section appartenait au pôle défense, reconnaissance de la nation, avec la Légion d'honneur, la Médaille militaire, l'ordre national du Mérite et l'ONaC/VG.

C'est environ une centaine d'élèves qui ont pu tourner dans les différents stands, échanger avec les partenaires présents et gageons que cette journée particulièrement réussie, devrait permettre de susciter de nouvelles vocations.

Une très belle journée pour les élèves et les partenaires riches en échanges pour tous.

A renouveler en 2024.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Participation au rallye de la citoyenneté au CIEC de Castelsarrasin

Cette année les sections départementales des ordres nationaux et de la Médaille militaire avaient rendez-vous le mardi 18 avril au centre d'instruction élémentaire de conduite de Castelsarrasin pour le 5^{ème} rallye citoyen. Le matin, très tôt, à l'initiative de la Délégation Militaire Départementale (DMD) et s'appuyant sur le trinôme académique composé des responsables départementaux de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, et de la



Délégation Militaire Départementale (DMD) de Tarn-et-Garonne, les organisateurs mettaient en place la dernière touche pour que les différents stands soient prêts à accueillir les élèves venus de tout le département et pour certains de départements voisins.



C'est ainsi que des membres du comité de section (**Eugène COJAN, Bernard VALETTE et Érick LEBRUN**) de bonne heure et de bonne humeur ont rejoint la CIEC lieu du rallye. Des membres de la société de la **Légion d'honneur** et des membres de la **Médaille militaire** tenaient également un atelier relatif à leur association. Il ne faut pas oublier la présence des trois drapeaux de nos associations qui ont officié lors de la cérémonie des couleurs du matin et lors de la remise des prix en fin de journée.

Le thème cette année était « **Au service de la France** ». Ce rallye citoyen se voulait un moment de rencontre avec ceux qui servent la France

Notre section de l'ANMONM82, comme les autres ordres nationaux, était chargée d'animer un atelier intellectuel. Après une présentation des deux ordres nationaux (La Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire, les jeunes devaient répondre à des questionnaires particuliers à chaque ordre. Une note fut remise à chaque groupe afin que les équipes puissent être départagées.



Toute la journée les 35 équipes de classes de troisième, parmi lesquelles, les six classes de défense, représentant 14 établissements scolaires et plus de 250 élèves, ont participé à une activité autour d'ateliers sportifs et ludiques animés par 31 partenaires.

Les jeunes ont vécu sous forme d'activités ludiques diverses thématiques portées par les partenaires institutionnels :

- ☞ Police
- ☞ Gendarmerie
- ☞ Armée
- ☞ Croix-Rouge
- ☞ Associations patriotiques
- ☞ Douanes
- ☞ Préfecture
- ☞ Région
- ☞ Musée
- ☞ Office français de la Biodiversité.





Ces ateliers avaient pour objectifs de susciter une émulation au sein des équipes, de créer un esprit d'entraide pour briser l'individualisme ambiant, de développer

l'esprit civique des jeunes par la rencontre avec des partenaires institutionnels et les corps constitués en uniforme, et de concourir au renforcement du lien Armée-Nation. Et le résultat était à la hauteur des attentes car c'était un vrai bonheur de voir ces jeunes participer, s'entraider, se stimuler.

La journée s'est terminée, après le goûter, par une cérémonie de remise des prix par les autorités, aux équipes lauréates. Cette année c'est le collège **Jean ROSTAND** de Valence d'Agen qui se positionne à la première place.



Cette journée s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle et sous une grosse chaleur. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Vincent ROBERTI nouveau préfet de Tarn-et-Garonne



Le 11 avril 2023 Monsieur **Vincent ROBERTI** a pris ses fonctions de préfet de Tarn-et-Garonne en remplacement de Madame **Chantal MAUCHET** affectée comme préfète de l'Ain. Il est natif de Roubaix et il connaît bien le sud-ouest. Monsieur **Vincent ROBERTI** est âgé de 56 ans, a été conseiller à la chambre régionale des Comptes de Midi-Pyrénées entre 2002 et 2006. En 2008, après deux années comme sous-préfet chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais, il revient dans le Sud-Ouest, cette fois comme secrétaire général de la préfecture des Landes, à Mont-de-Marsan.

Réintégré dans son corps d'origine, en juillet 2009, comme premier conseiller de la chambre régionale des comptes, il est nommé dans la foulée conseiller technique au cabinet du ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire puis, en novembre 2010, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales.

En décembre 2011, **Vincent ROBERTI** revient dans la région Midi Pyrénées à Toulouse, comme Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) auprès du préfet de Région Midi-Pyrénées.

Intégré administrateur civil hors classe en 2012, il va connaître deux expériences de Directeur Général des Services (DGS), d'abord au conseil général du Rhône en 2013 puis à celui de l'Isère en 2015.

Sous-préfet hors classe, il est nommé secrétaire général de la préfecture des Yvelines en 2018. Le 1^{er} janvier 2019, **Vincent ROBERTI** est nommé administrateur général de l'Etat.



En août 2020, il rejoint le ministère de l'Intérieur comme directeur d'administration centrale, en charge de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **Vincent ROBERTI** est intégré administrateur général de l'État.

Il fut élève de l'ENA, dans la promotion Copernic. Il est ingénieur des travaux publics de l'État, titulaire d'un DEA (Master 2) en mathématiques de l'ENS Lyon et d'un doctorat de l'École centrale de Lyon.

Depuis 2020 il est chevalier de l'Ordre National du mérite et a adhéré à la section de l'ANMONM section du Tarn-et-Garonne depuis juillet 2023.



NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ONM
en 2023

Décret du 02 juin 2023

Monsieur **Mikaël BUTTERBACH** de Moissac

LA MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE

Instituée par le décret du 12 août 1857, la Médaille de Sainte-Hélène est considérée comme la première médaille commémorative attribuée sur le territoire français :



« *Volant honorer par une distinction spéciale ceux qui ont combattu sous les drapeaux de la France, de 1792 à 1815.*

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Une médaille commémorative est donnée à tous les militaires français et étrangers des armées de terre qui ont combattu sous les drapeaux, de 1792 à 1815.

Cette médaille sera en bronze et portera, d'un côté, l'effigie de l'Empereur, et de l'autre, pour légende, campagnes de 1792 à 1815, à ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, 5 mai 1821.



Elle sera portée à la boutonnière, suspendue par un ruban vert et rouge »

Ainsi, souhaitant rendre hommage à ceux qui s'étaient engagés dans les armées de la République et de l'Empire, le chef de l'État reprenait, par cette initiative, celle de la Reine Victoria en faveur des combattants britanniques de la Guerre de Crimée (1854-1855). Élargie à ses alliés, cette décoration fut reconnue par Paris le 26 avril 1856. La Médaille de Sainte-Hélène fut remise à près de 405 000 survivants dont environ 350 000 français et 55 000 étrangers (Allemands, Polonais, Danois, Belges, Irlandais, etc.).

La création de la Médaille de Sainte-Hélène révèle, en réalité, des enjeux essentiels pour le régime impérial. Au niveau international, elle légitime la présence de Napoléon III dans le concert des nations européennes. Sur le plan intérieur, le choix de l'année 1792 comme source des engagements militaires à retenir inscrit le Second Empire dans la continuité de la Révolution. Enfin, elle vise à renforcer la filiation dynastique entre Napoléon 1^{er} et son neveu, fils de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. Conçue par Désiré-Albert Barre, graveur général des monnaies, frappée en bronze, la médaille offre, à l'avant, le profil de l'Empereur.



Disparus lors de l'incendie du palais de la Légion d'honneur en 1871, les dossiers des récipiendaires n'existent plus et il convient d'en reconstituer d'une manière partielle le contenu à partir de multiples sources. Sur une base de données établies par une association de bénévoles, il a été ainsi possible de relever trente-sept natifs de l'actuel département de Tarn-et-Garonne :

Pierre DELGAL, né à Montauban le 22 mai 1789 ;

Dominique CAYROU, né à Corbarieu le 7 septembre 1792, décédé à Montauban le 13 mai 1880 ;

Jean-Pierre MOURGUES, né à Lachapelle le 11 mai 1787, sergent, puis sous-lieutenant de la Garde impériale ;

Joseph MIQUEL, né à Saint-Antonin le 26 novembre 1794 ;

Jean-Pierre LAFFORGUE, né à Castelsarrasin le 28 octobre 1791, décédé à Paris le 10 mai 1866 ;

Antoine LAURENT, né à Moissac le 4 février 1773, décédé le 11 janvier 1864 à l'Hôtel impérial des Invalides ;

Pierre Germain SIXTE TESLE, né à Saint-Clair le 8 octobre 1786, décédé le 20 mai 1863 à l'Hôtel impérial des Invalides ;

Louis CAVAILLE, né à Mouillac le 20 mars 1788, décédé à Belmont-Sainte-Foi le 18 septembre 1879 ;

Jean-Pierre TREPOUT, né à Vigueron le 26 mars 1794, décédé à Sérignac le 15 octobre 1879 ;

Jean-Baptiste PRADAL, né à Montpezat le 27 décembre 1792, décédé à Taverny le 3 mai 1863 ;

Jean-Guillaume MARTRES, né à Montauban le 20 juillet 1795, décédé à Montauban le 31 août 1867, pharmacien-chimiste, officier de santé, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 8 mai 1835 ;

Pierre CATUSSE, né à Saint-Vincent-Lespinasse le 10 octobre 1785, décédé le 23 octobre 1868 à Saint-Vincent-Lespinasse ;

Jean CAYLA, né à Montauban le 18 février 1794, décédé à Montauban le 31 août 1882 ;

Jacques ARDOUREL, né à Laguépie le 23 mai 1795, décédé à Saint-Martin-Laguépie le 24 février 1880 ;

Louis BOE, né à Angeville le 28 juillet 1789, décédé à Aschères-le-Marché le 14 octobre 1865, officier d'infanterie, chirurgien, médecin du canton d'Outarville (Loiret) ;

Joseph CAISSAC, né à Puylaroque le 1er avril 1791, décédé à Saint-Antonin le 26 décembre 1879 ;

Jean-Pierre PY, né à Montauban le 28 novembre 1789, décédé à Montauban le 4 janvier 1882, rejoint comme caporal la Garde impériale le 5 mai 1811 ;

Bernard DELMAS, né à Saint-Antonin le 8 juillet 1791, décédé à Saint-Antonin le 10 décembre 1880 ;

Jean JOUVE, né à Caussade le 2 juillet 1792, décédé à Caussade le 5 septembre 1882 ;

Jean MONGES, né à Montauban le 25 février 1793 ;

Guillaume DELMAS, né à Lafrançaise le 23 octobre 1798 ;



Jacques COSTE, né à Nègrepelisse le 1er novembre 1793, décédé à Nègrepelisse le 8 juillet 1879 ;

Nicolas Marcel SALAMON, né à Grisolles le 5 mars 1785, décédé à Rabastens le 31 juillet 1867, lieutenant-adjutant major d'infanterie, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 18 août 1866 ;

Raymond OLIVIER, né à Moissac le 30 avril 1794 ;

Jean DEMONS, né à Canals le 15 août 1793, décédé à Canals le 10 mars 1885 ;

Pierre DUBAR, né à Montauban le 20 novembre 1787, décédé le 28 novembre 1858 à l'Hôtel impérial des Invalides, sergent, gendarme de la ville de Paris, promu lieutenant d'infanterie le 24 décembre 1837 ;

Jean REDON DE COLOMBIER, né à Saint-Etienne-de-Tulmont le 6 mars 1782, décédé le 16 décembre 1863 à l'Hôtel impérial des Invalides ;

Jean BACHALA, né à Saint-Porquier le 20 novembre 1786, décédé à Larrazet le 31 octobre 1879 ;

Jasmin Pierre MERCADIER, né à Saint-Antonin le 16 avril 1794, décédé à Saint-Antonin le 4 décembre 1879 ;

Pierre PAGES, né à Montauban le 5 février 1792 ;

Antoine MALPEL, né à Verlhac-Tescou le 10 avril 1792, décédé à Verlhac-Tescou le 21 janvier 1880 ;

Charles Henri César DUCLOS, né à Montauban le 25 décembre 1774, décédé à Paris le 1er avril 1859, capitaine d'infanterie, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 avril 1807 ;

Henri BARTHOLOME, né à Moissac le 17 décembre 1793, décédé à Robiac le 18 décembre 1867 ;

Jean SILVESTRE, né à Saint-Nicolas-de-la-Grave le 4 septembre 1790, décédé à Beaumont-de-Lomagne le 9 avril 1883 ;

Guillaume Casimir MIEGEVILLE, né à Verdun-sur-Garonne le 22 janvier 1781, décédé à Beaumont-de-Lomagne le 28 novembre 1873, capitaine de corvette, promu officier de la Légion d'honneur le 5 août 1867 ;

François RAUZET, né à Saint-Antonin le 20 mars 1791, décédé à Saint-Nicolas-de-la-Grave le 20 septembre 1879 ;

Etienne BROUSSES, né à Canals le 10 mai 1794, décédé à Canals le 3 juin 1884.

Bien que partielle, cette liste, arrêtée vers 1869, énonce le parcours suivi par des hommes nés dans les années 1780 - 1790 sur le département de Tarn-et-Garonne. Fidèles à leurs engagements de jeunesse, ils ont subi pendant près d'un siècle l'hostilité des nostalgiques de la monarchie et la méfiance des républicains. L'attribution de la Médaille de Sainte-Hélène aura apporté un peu de réconfort ainsi qu'une modeste pension pour leurs vieux jours.



M. François NAUD
Adhérent de l'ANMONM82

PROJET GAR-SI SAHEL Groupes d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention au Sahel, financé par l'Union européenne.

(suite et fin de l'article)

La direction du projet a été naturellement confiée à la Guardia Civil qui s'est appuyée pour la mise en œuvre, sur le consortium des gendarmeries européennes (Gendarmerie Nationale française, Arme des Carabinieri italienne, Garde Nationale Républicaine portugaise et Guardia Civil espagnole) pour mettre à



disposition les experts nécessaires aux formations, chacun dans son domaine de spécialité ou de compétence. Les tâches de coordinateurs et coordinateurs-adjoints ont été réparties dans chaque pays entre des officiers supérieurs d'active de ces institutions, sauf pour la Gendarmerie française qui a préféré confier ces missions à 3 réservistes ou jeunes retraités pour le Sénégal, le Burkina Faso et le Tchad. En ce qui concerne les experts formateurs, officiers ou sous-officiers, cette répartition a été faite par matières d'instruction.

Le projet comporte deux principaux volets : la formation des personnels et la fourniture des matériels et équipements pour constituer une unité opérationnelle, sauf l'armement qui revient à la charge de chaque État bénéficiaire.

La particularité de la formation est qu'elle comprend la constitution d'un groupe pédagogique de formateurs-relais propre à chaque unité GAR-SI. Si 12 cadres sont formés au commandement, à la préparation et à la mise en œuvre des opérations, 16 autres personnels sont formés à l'instruction et à l'entraînement des militaires de l'unité qui conserve une totale autonomie de formation et qui peut ainsi maintenir le niveau de compétences spécifiques acquises lors des formations initiales. Après une phase de sélection des personnels, en concertation avec les DGGN, 28 cadres et formateurs-relais ont été formés pendant 2 mois au Centre d'entraînement des unités spécialisés de Logroño en Espagne, puis pendant 1 mois dans leurs pays, avant de les mettre en situation pour prendre en charge eux-mêmes la formation de leurs camarades, mais toujours encadrés par les experts européens.

Le second volet concerne l'équipement de l'unité pour une valeur totale d'un peu plus de 3 millions d'euros.

Le Tchad a fait le choix d'équiper cette unité de 14 pick-up V6, de 6 quads, de 2 camions avec citerne d'eau et de carburant.

Une ambulance a été confiée à l'équipe sanitaire. Ne disposant pas d'infrastructures et pour garder une plus grande souplesse géographique d'emploi et une pleine mobilité, l'option s'est portée sur des équipements constituant un campement (tentes) mais aussi un camp de base (modules bureaux et stockages matériels et subsistances). Des matériels logistiques et de police judiciaire, moyens radios, GPS, informatiques, drones de surveillance, mais aussi d'habillement et de couchage viennent compléter la dotation. Du matériel de protection balistique (casques, gilets pare-balles) a été affecté à chaque militaire. L'unité dispose aussi de boucliers balistiques lourds et de plusieurs jumelles thermiques et de vision nocturnes par pelotons.

Pour garantir une appropriation complète du projet et pérenniser l'existence de l'unité GAR-SI créée, le projet comportait une phase d'accompagnement des autorités et des personnels dans la préparation des missions et leur exécution, jusqu'à la rédaction d'une circulaire « organisation – emploi » qui précise tous les détails juridiques et administratifs.



Au Tchad, le projet a débuté en mars 2019 mais a dû être prolongé à plusieurs reprises en raison des retards d'approvisionnement des matériels consécutifs à la pandémie de la COVID 19 et aux difficultés structurelles rencontrées par les institutions tchadiennes. L'unité tchadienne a finalement été déployée en septembre 2022 à 200 km au nord de la capitale pour contrôler les flux de population et de transhumance afin de sécuriser cette zone sensible et lutter contre toutes les formes de trafics. Son efficacité commence à être remarquée.

L'Union européenne doit aussi justifier auprès des pays membres de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés au regard des résultats obtenus : ils sont encourageants dans les différents pays bénéficiaires même s'ils peuvent être très différents. Le Sénégal et la Mauritanie sont plus concernés par le phénomène migratoire, tandis que les 4 autres pays sont plus touchés par le terrorisme islamiste, notamment dans la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger) et le lac Tchad (Niger et Tchad). Les GAR-SI du Mali et du Burkina Faso ont payé un lourd tribut (plusieurs dizaines de morts et de blessés) en opération contre les terroristes mais en ont neutralisé plusieurs centaines. Le projet est aussi plus avancé dans ces pays qui disposent maintenant de plusieurs unités GAR-SI. Mais en raison de l'instabilité politique de ces 2 pays, le développement du projet a été mis en suspens. Au Tchad, il est sage d'attendre que le prochain président de la République soit élu démocratiquement pour envisager le financement d'une seconde unité, l'UE ne pouvant objectivement et moralement soutenir un Conseil Militaire de Transition, qualifié de junta militaire, mais qui s'est imposé de fait pour préserver le fonctionnement des institutions.

Thierry MANIEZ, vice-président de l'ANMONM82

Simone Veil : Fin de la déportation et le retour à Paris difficile (3^{ème} partie)

« Je crois que mon père n'y croyait pas. Il était ancien combattant, son père avait fait la guerre de 1870, il était très patriote. Il n'imaginait qu'il puisse lui arriver quelque chose, pendant très longtemps. En 1940, 1941, il était de ces Français qui disaient : avec le **Maréchal PETAIN**, ça ne peut pas arriver. Maman était beaucoup plus sceptique, et consciente de la réalité, sûrement. » (**Simone VEIL**)



Nous reprenons le dialogue avec Simone Veil à la sortie du camp de la mort.

Simone VEIL, vous êtes évacuée de Gleiwitz dans des trains (plateaux en bois ouvert). Vous étiez tellement entassés que certains essayaient de vous jeter en dehors du train pour obtenir une place.

A votre passage en Tchécoslovaquie vers les faubourgs de Prague, les Tchèques vous distribuent du pain et de l'eau : « pendant les arrêts en gare ils nous apportaient des seaux d'eau, du pain. Mais dès le passage de la frontière ces dons étaient finis ».

Le train continu sa traversée jusqu'à Dora (1) où la moitié des déportés notamment les hommes mourront en arrivant. Les femmes peu nombreuses (60 selon vos souvenirs) résisteront au difficile voyage. Dans ce convoi des femmes tziganes étaient présentes parmi les déportés, une accouchera mais le bébé ne survivra pas.

Au bout de trois jours, le 18 janvier, vous repartez à Bergen-Belsen dans des wagons fermés (wagons à bestiaux). Vous arriverez entre le 30 ou le 31 janvier selon vous. A votre arrivée des Français qui étaient déjà présents à Dora vous apporteront à manger en cachette.

Vous rencontrez à nouveau, **Stenia** (chefe de camp Auschwitz) qui était cette fois-ci cheffe de camp à Bergen-Belsen. Tout de suite, elle vous reconnaît et vous place à la cuisine des SS. C'était un soulagement pour vous car rare sont les occupations dans ce camp.

A Bergen-Belsen (2), vous assistez à de nombreuses arrivées de toutes les régions car ce lieu semblait éloigné de tout. La mortalité était très élevée : faim, soif, typhus, de dysenterie ... : « Les cadavres étaient des squelettes ».

Les conditions de détentions étaient épouvantables « Il n'y avait plus un endroit pour se loger, même dans les toilettes où il y avait des lavabos, les gens étaient sous les lavabos. C'est fou ... »

Les militaires anglais arrivent dans le camp pour vous libérer « quand les Anglais sont arrivés, c'était épouvantable. Ils ne pouvaient pas croire ce qu'ils voyaient. Le typhus se répand par les poux. Alors il y avait tellement de poux dans les vêtements qu'on n'arrivait plus à s'en débarrasser. On essayait n'importe quoi. Il n'y avait aucun moyen de se laver, il n'y avait plus d'eau. »

Les anglais ont été tellement choqués par la situation que le Général anglais a demandé à repartir au front : « parce qu'il a dit qu'il n'avait aucun moyen, il ne supportait pas cette situation... il était à la tête d'un truc où il ne pouvait rien faire. »

Vous avez été libérée le 15 avril et vous êtes rentrée à Paris le 23 mai. Un délai assez long au regard de la situation sanitaire : « on n'était pas du tout pressés de nous faire rentrer. En réalité, on ne nous a pas soignés du tout. On n'a pas eu du tout un régime adapté. Nous avons pu avec ma sœur manger à peu près



BERGEN BELSEN, LIBÉRÉ PAR LES
BRITANNIQUES

Des gardiennes de camps de concentration portent les corps des déportés vers les fosses communes sous la garde des soldats britanniques, camp de Bergen Belsen (Land de Basse-Saxe), Allemagne, 1945. © Mémorial de la Shoah

convenablement grâce aux soldats français qui étaient à Lübeck, qui sont venus parce qu'ils savaient qu'il y avait des femmes. Il y avait notamment un jeune médecin qui voulait absolument rester pour nous soigner et n'a pas eu l'autorisation ». Vous n'aviez pas le droit de sortir : « on était complètement enfermés, on était déjà dans les casernes de SS, à ce moment-là (les SS hongrois qu'on avait déménagés) ». Les militaires vous donnent des cigarettes et en cachette vous sortiez pour aller dans les fermes et faire du troc : « c'est comme ça que j'avais rapporté des pommes de terre, du lait pour ma sœur, qu'elle puisse se nourrir, parce sans ça... Ils n'avaient que les rations de l'armée ».

Un retour donc difficile et long avec 5 jours en camion et pour finir le train : « en dehors de cet officier de liaison, on n'a pas eu une fois une visite, rien du tout. Mais, en revanche, les soldats qui avaient été en captivité quatre ou cinq ans, ils ont été formidables pour nous ». Votre sœur a pu accéder au wagon sanitaire car elle était à la limite de la mort.

Le retour comme votre prise en charge à Paris étaient pénibles parce que « les Juifs n'étaient pas organisés. Les Communistes l'étaient avec la rue Leroux, rue de Boulainvilliers il y avait la FNDIR (3), il y avait la FNDIRP. Nous, il n'y avait rien ». « Et quand on allait à la FNDIR, rue de Boulainvilliers, où il y avait un dispensaire, même plusieurs années plus tard, pour pouvoir faire un examen pour un dossier médical, on vous renvoyait en vous traitant quasi de sale juive, en disant " non, ici c'est les Résistants ". Et quand on allait rue Leroux, c'était pareil, il fallait prendre la carte du Parti. »

Vous serez accueillie avec votre sœur par votre oncle et tante qui ont perdu leur

ils. Votre sœur est très malade « elle était très, très maigre ; elle était très malade. Mon oncle et tante étaient médecins tous les deux, et ils ont beaucoup hésité à la faire hospitaliser. Et finalement, ils l'ont soignée chez eux, et bien soignée. »

Heureusement vous retrouver votre sœur Denise. En effet, quand vous avez appris sa déportation pendant votre voyage dans le camion vous avez failli perdre pied « je crois que c'est la seule fois où j'ai vraiment craqué, pleuré –sans ça, on n'avait même plus envie de pleurer. Et je vois quelqu'un que j'avais connu avant, à Birkenau, qui me dit : Oh, j'ai vu ta sœur Denise à Ravensbrück. Je dis : Qui ? Et là-dessus, elle s'aperçoit que je ne savais pas du tout que ma sœur avait été déportée. Alors elle me dit : Mais non, je me suis trompée, j'ai confondu avec quelqu'un d'autre. C'est une autre, etc. Donc je n'ai rien pu tirer d'elle. Mais enfin, elle en avait dit suffisamment pour que je sois sûre que c'était ma sœur. Comme, à ce moment-là, beaucoup de bruits avaient couru qu'à Ravensbrück on avait exterminé tout le monde, qui étaient partis. Et heureusement, elle avait été libérée très tôt. Elle était à Mauthausen, elle était rentrée par la Suisse avant nous. Cela a été une angoisse en moins. »



André et Yvonne Veil - Internaute

Denise s'est engagée à l'âge de 19 ans dans la Résistance à Lyon en 1943 pour le mouvement Franc-Tireur. Agent de liaison, elle porte les messages à bicyclette. En mars 1944 plusieurs résistants se font arrêter, Denise part se cacher à Nice. Du mouvement Franc-Tireur, elle passe au Mouvement unifié de la Résistance du côté d'Annecy. Elle se fait arrêter le 18 juin 1944 et transférée à Montluc. Elle fut emprisonnée et torturée par la Gestapo pendant 15 jours. Elle ne livrera aucune information.

Denise est transférée à Romainville du 4 au 14 juillet, déportée au camp de Neue-Bremm du 15 au 25 juillet 1944 et à Ravensbrück le 26 juillet 1944. Elle est immatriculée dans le convoi des 46 800. Elle restera jusqu'au 2 mars 1945. Elle est par la suite envoyée dans un convoi de déportées "nuit et brouillard" (« NN ») à Mauthausen avec 2 000 femmes destinées à être exterminées. Le tournant se produit le 21 avril 1945 grâce à l'arrivée d'une délégation de la Croix-Rouge internationale au camp de Mauthausen pour tenter d'extraire du camp toutes les déportées. Le responsable SS les laisse partir.



Jean, frère de Simone
Journal des femmes

Vous avez très peu d'informations sur la déportation de votre père André et de votre frère Jean. Selon les écrits ils ont été déportés sans retour en Lituanie par le

convoi 73. A votre retour des camps vous avez espéré les retrouver « on savait qu'ils étaient partis dans les pays Baltes, on ne savait pas où exactement. Ça, on a les fiches de départ. Mais on ne sait même pas ceux qui ont été à Kaunas, au fort Neuf, ou ceux qui ont été à Tallinn, en Estonie, où il y en a qui ont travaillé sur un aéroport. Sur les 850, je crois, ou 900, je crois qu'il y en a une vingtaine qui sont rentrés. Et dont la plupart ne savent pas grand-chose. ».

Madame Hanane GUÉGAN
Secrétaire de l'ANMONM82

1-Le camp de Dora-Mittelbau (également connu sous les noms de Dora-Nordhausen et de Nordhausen) fut créé en Allemagne centrale, au sud du massif du Harz et au nord de la ville de Nordhausen. Il s'agissait à l'origine d'un sous-camp de Buchenwald. Des prisonniers de Buchenwald furent envoyés sur ce site en août 1943 pour commencer la construction d'un vaste complexe industriel. En octobre 1944, les SS firent de Dora-Mittelbau un camp de concentration indépendant possédant lui-même plus de trente sous-camps.
<https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/dora-mittelbau-overview>



Camp de Nora-Muttelbau

2-Le camp de Bergen-Belsen fut créé en 1940 au sud de deux petites villes : Bergen et Belsen, à environ 20 km au nord de Celle en Allemagne. Jusqu'en 1943, Bergen-Belsen fut exclusivement un camp de prisonniers de guerre. En avril 1943, l'Office central pour l'économie et l'administration (SS Wirtschafts-Verwaltungshauptamt, WVHA) qui administrait le système des camps de concentration, récupéra une partie de Bergen-Belsen pour d'abord le convertir en camp de résidences civiles puis en camp de concentration. A l'approche des Alliés et des forces soviétiques fin 1944 et début 1945, Bergen-Belsen devint un camp de regroupement pour des milliers de prisonniers juifs évacués des camps les plus proches du front. <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/bergen-belsen>

3-À l'origine de l'U.N.A.D.I.F. se trouve la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), proche du Parti communiste français (PCF), fondée en octobre 1945 par le colonel Henri Manhès (déporté à Buchenwald et compagnon de route du PCF) et Marcel Paul, ministre communiste du général de Gaulle, déporté à Auschwitz et Buchenwald, membre du PCF.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_nationale_des_associations_de_d%C3%A9port%C3%A9s,_intern%C3%A9s_et_familles_de_disparus

Conseils de Vigilance

Préambule ~ Rappel des précédents articles parus dans « Le Mérite 82 » :

« **Le Mérite 82** » N° 27 : Conseils aux personnes âgées ~ Information de la Gendarmerie Nationale (GN).

« **Le Mérite 82** » N° 28 : Conseils aux personnes âgées ~ Information de la GN ~ Suite ~ Eviter les arnaques sur Internet.

« **Le Mérite 82** » N° 29 : Attention aux arnaques ~ Restez vigilants ...

« **Le Mérite 82** » N° 30 : Coronavirus, COVID-19 : *Gardez (aussi) les arnaques à distance !*

« **Le Mérite 82** » N° 31 : Bois de chauffage, contrats de fourniture de gaz naturel et d'électricité : « *Tous nos conseils pour éviter les arnaques* ».

Appels frauduleux aux dons, fausses cagnottes – vigilance !

Informations de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).



Dans le cadre des effets de la crise sanitaire, mais également en lien avec une situation internationale instable (notamment guerre en Ukraine), le risque d'escroquerie généré par des appels frauduleux aux dons s'est accentué. Que vous soyez acteur du financement participatif ou consommateur voulant contribuer à des actions de solidarité, soyez vigilant.



Site : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques-consommateur>

Des appels aux dons ou des cagnottes solidaires à destination du public peuvent être organisés par des entités ou des sites internet non autorisés à exercer cette activité en France. Des escrocs peuvent également tenter de recourir à des cagnottes mensongères, dont ils demandent la mise en ligne sur des sites de financement participatif de dons dûment enregistrés, pour



Les intermédiaires en financement participatif proposant des cagnottes en ligne ont été invités par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la DGCCRF à :

☞ Faire preuve de la vigilance la plus stricte face au risque d'être utilisés par des escrocs pour relayer des appels frauduleux aux dons ;

☞ S'assurer du respect des obligations de sélection des cagnottes préalablement à leur mise en ligne et à la qualité de l'information fournie aux potentiels donateurs sur les projets et les porteurs de projets. Ces informations doivent notamment porter sur les conditions d'éligibilité, les critères d'analyse et de sélection des projets et des porteurs de projets.

Les intermédiaires en financement participatif ainsi que les prestataires de services de paiement qui assurent la gestion des flux financiers associés aux cagnottes en ligne doivent également veiller à ce que leurs procédures et dispositifs de contrôle garantissent le respect des obligations d'identification, de vigilance constante et de déclaration prévues en matière de lutte contre le blanchiment

d'argent et le financement du terrorisme, de l'entrée en relation jusqu'au versement des fonds collectés au bénéficiaire.

Si vous souhaitez réaliser un don via une cagnotte en ligne, prenez les précautions nécessaires pour vous protéger des escroqueries.



MESSAGE DE PRÉVENTION :

1. Obtenez un socle minimal d'informations sur l'entité qui vous propose ce service (dénomination sociale, pays d'établissement, adresse du siège social, numéro d'immatriculation, site internet...) et vérifiez systématiquement qu'elle est autorisée en consultant le site internet de l'ORIAS (www.orias.fr), le registre des intermédiaires du secteur financier.

2. Vérifiez que la participation au financement du projet vous est proposée depuis le site internet d'une plateforme dédiée, régulièrement autorisée à exercer son activité, et sur laquelle vous vous êtes inscrit au préalable. Si vous avez été démarché par des opérateurs vous invitant à procéder directement par le biais d'un virement sur un compte bancaire au financement d'un projet, il s'agit sans doute d'une pratique frauduleuse. La réglementation applicable encadre strictement les possibilités de démarchage pour ces opérateurs.

3. Consultez la liste noire publiée par l'ACPR sur le site internet Assurance Banque Épargne Info Service – ABEIS (www.abe-infoservice.fr) et vérifiez que le site ou l'entité n'y figure pas.

4. Assurez-vous de disposer d'informations suffisantes sur le projet et le porteur de projet. Un contrat-type doit être mis à votre disposition, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone du service de réclamation. En cas de doute ou en l'absence d'informations précises, n'effectuez aucun don.

Les conseils de la DGCCRF si vous avez des doutes sur une cagnotte en ligne :

En cas de doute sur une cagnotte en ligne, vous pouvez le signaler à la DGCCRF ([/dgccrf/contacter-dgccrf](http://dgccrf/contacter-dgccrf)) ou à l'ACPR (<https://www.abe-infoservice.fr/vos-demarches/nous-contacter#1>).

Vous êtes victime d'une escroquerie, déposez une pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>. Ou déposez plainte directement auprès de la police ou de la gendarmerie ou en écrivant au procureur de la République dont vous dépendez.

Plus d'informations sur :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/appels-frauduleux-aux-dons-fausse-cagnottes-vigilance>



Lieutenant-colonel (er) Eugène COJAN
Trésorier et webmaster de l'ANMONM82

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, remises des prix, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat, l'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme ou quantité.

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

					
Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Médaille ANMONM 7cm : 18€	Pin's France : 5€	Pin's Chevalier ONM : 5€	Ruban ONM 20 cm : 2€

	
Médaille 7cm, personnalisée ANMONM82 : 15€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 3.5€

M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade
 TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES





EUROPRINT 82

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2023 ~ 2024

- ◆ 27 octobre réunion intersection à Montauban
- ◆ 1^{er} novembre cérémonie du souvenir au cimetière urbain à Montauban
- ◆ Du 6 au 10 novembre exposition pour le 60^e anniversaire de la création de l'ONM à la maison de la région à Montauban
- ◆ 11 novembre cérémonie du 11 novembre au cours Foucault
- ◆ 25 novembre remise de prix des jeunes engagés de la Croix-Rouge
- ◆ 30 novembre et 1 décembre réunion des présidents et anniversaire de la création de l'ONM à Paris.
- ◆ 9 février 2024 : AG de l'AOR82
- ◆ 23 mars 2024: AG de l'ANMONM82 à Nègrepelisse
- ◆ 4 mai 2024 : AG de la SMLH82 à Castelsarrasin
- ◆ Du 14 au 16 mai 2024 : Voyage culturel inter-associations à Paris